Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Musée cantonal des beaux-arts: le Conseil d'Etat soumettra le second crédit d'étude au Grand Conseil

Le Conseil d'Etat confirme sa volonté d'édifier un bâtiment sur le site de Bellerive afin d'y accueillir le Musée cantonal des beaux-arts du Palais de Rumine, et charge le DFJ en collaboration avec le DINF d'élaborer un EMPD pour le second crédit d'étude. Le Conseil d'Etat a préféré cette démarche permettant de soumettre la demande de crédit au plénum du Grand Conseil plutôt que la première option retenue, qui soumettait le projet à la seule Commission des finances.

Le Conseil d'Etat confirme sa volonté d'édifier un bâtiment sur le site de Bellerive afin d'y accueillir le Musée cantonal des beaux-arts, actuellement situé au Palais de Rumine. Il charge le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ), en collaboration avec le Département des Infrastructures (DINF), de rédiger un Exposé des Motifs et projet de décret pour la mi-août, en vue de demander au Grand Conseil l'octroi du crédit d'étude nécessaire à l'affinement du projet Ying-Yang, lauréat du concours d'architecture.

Cet EMPD, dont le Conseil d'Etat souhaite que le Grand Conseil puisse le traiter dans les meilleurs délais, doit également permettre de donner au parlement une information actualisée sur le futur Musée, notamment en ce qui concerne les points suivants: le statut juridique et la gouvernance de la future institution; la gouvernance du projet; le budget de fonctionnement prévisionnel et son financement dans le cadre de la planification financière vaudoise; le business-plan du futur musée; la réaffectation des espaces libérés au Palais de Rumine après le départ du Musée cantonal et du Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs chargé le DFJ, en collaboration avec le DINF, de préparer un plan directeur de réaffectation pour les espaces libérés dans le Palais de Rumine après le départ du Musée cantonal des beaux-arts et du Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 mai 2007

DFJ, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 65 DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01